

# **RESTRUCTURATION DE LA ZONE COMMERCIALE DE LA FORGE**

**SAINT-GREGOIRE**

---

**SYNTHESE DES OBSERVATIONS VIS-A-VIS DES 3 PROJETS AU  
NIVEAU DE LA CIRCULATION ET DES TRANSPORTS**

## **ANALYSE**

**IMPACT DES PROJETS VIS-A-VIS DES RIVERAINS  
REFLEXION ET PROPOSITION DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION  
DES MELLIERS**

JANVIER 2017

---

## INTRODUCTION

Afin de mieux évaluer l'impact de la circulation au niveau des projets de rénovation du centre commercial, nous demandons à la mairie si elle possède des informations détaillées concernant le plan local de déplacement.

Il nous semble important de faire réactualiser des comptages de véhicules avec en 2<sup>ème</sup> hypothèse l'anticipation de la progression des flux en fonction de l'évolution des projets futurs du « Champ Daguet » sans perdre de vue les projets de développement de « Maison Blanche ».

Toutes ses projections auront comme conséquence d'accroître d'une manière importante les flux de circulation de transit automobile vers le centre commercial.

Dans l'attente de volontés politiques et d'assurance de financement, cette démarche nous semble justifiée, faute de concrétisation à moyen et court terme d'une solution alternative qui était un projet de contournement du centre bourg par la construction d'un pont en liaison directe avec le « Champs Daguet » et « Maison Blanche ».

Notre inquiétude est d'autant plus confirmée que dans le cadre de la consultation de la rénovation du centre commercial, aucune disposition particulière concernant les accès au lotissement des Melliers n'a été prise en compte par les différentes équipes afin d'éviter le flux de transit dans le lotissement déjà soumis à ce phénomène et qui au fil du temps malgré des mesures dissuasives, chicanes, coussins berlinois, dos d'ânes s'est amplifié notamment depuis la montée en puissance du Centre Hospitalier.

Nous souhaitons bénéficier des mêmes dispositions déjà adaptées dans les différents lotissements de la commune compris la prise en compte de ces dispositions, mis en œuvre récemment dans le cadre de la requalification urbaine de la Cité des Jardins.

## 1. PROJET DE L'EQUIPE A.E.I.

Les flux de circulation envisagés ont été repris à partir du projet de déplacement proposé par RENNES METROPOLE.

Le projet consiste à contourner le centre commercial par le sud rue du Blavet, en mettant en contact directement le lotissement avec l'essentiel des flux de circulation, de l'ensemble des voies convergentes (Betton – Groupe Scolaire – Champs Daguet – Maison Blanche) vers le centre et en transit dans le cadre de déplacement journalier professionnel au nord et à l'est de SAINT GREGOIRE.

Afin de permettre le raccordement de niveau avec le bd Charles de Gaulle l'équipe envisage de combler le tunnel reprofilant la rue du Blavet et la rue des Melliers.

### Constats :

- 1) Aggravation importante des flux de transit de circulation dans le lotissement des Melliers.

Cette disposition en mettant en contact direct cette voie avec les accès des « Melliers » va indéniablement accentuer d'une manière significative le transit par le lotissement. Sachant que l'avenue du Général de Gaulle très encombrée à certaines heures de pointe de la journée encouragera certains automobilistes à « couper » par le lotissement, phénomène qui est déjà constaté à ce jour.

- 2) Dégradation de la sécurité des piétons et notamment des scolaires par la suppression du tunnel

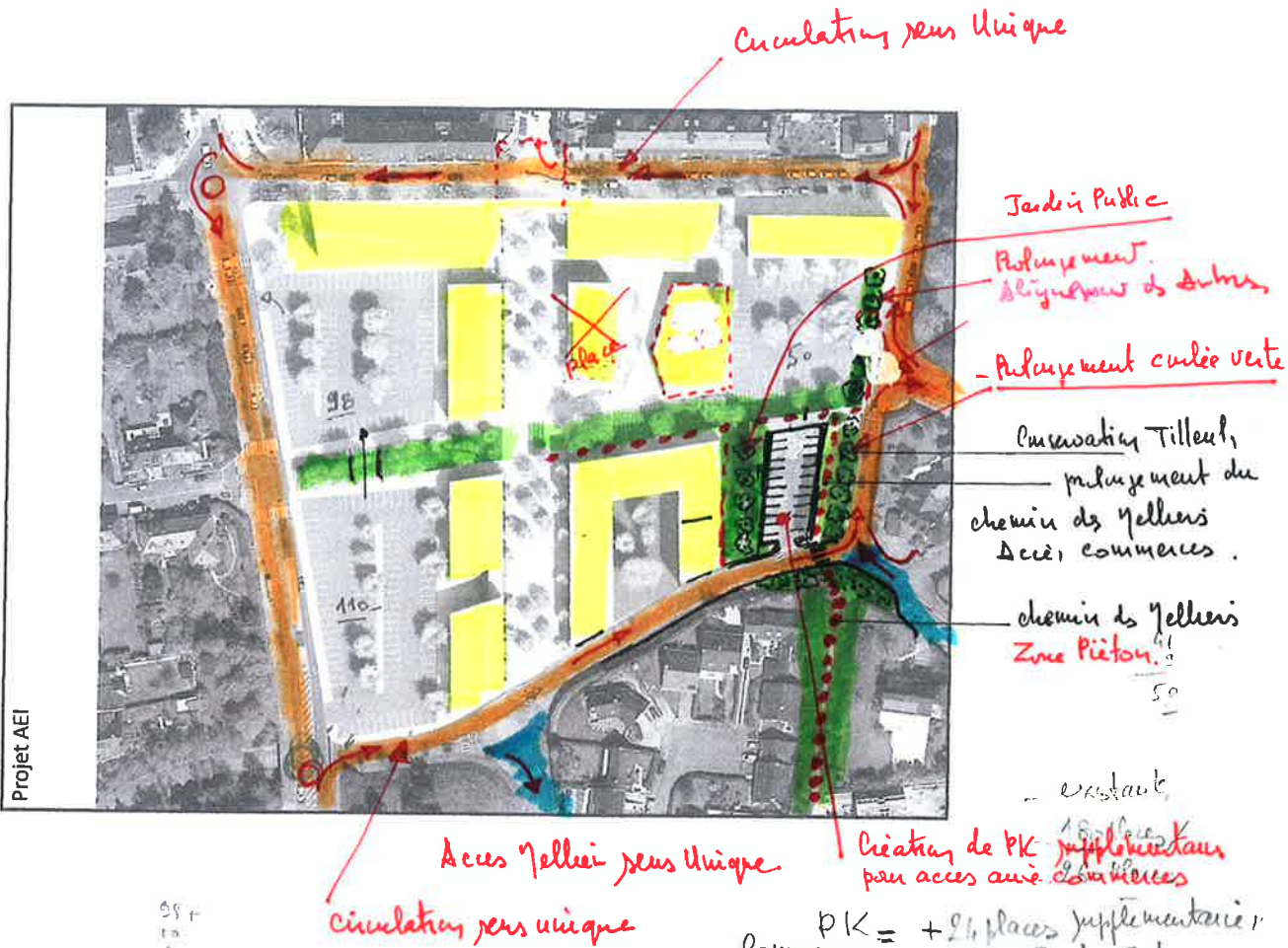
En effet chaque jour les élèves de l'école publique emprunte ce trajet sécurisé.

Sa suppression implique de nombreuses traversées du boulevard du Général de Gaulle.

- 3) Accentuation des contraintes sonores vis-à-vis des résidents  
Engendrées par l'accroissement des flux de circulation et résultant de la mise à niveau de la voirie par rapport aux riverains.

- 4) Impact financier de la solution proposée : de supprimer le tunnel

Sur le plan économique le projet nous semble très onéreux, la démolition du tablier du tunnel, le coût du terrassement. Reprise de l'ensemble des réseaux, etc.



## Concepts et partis pris

- Un tissu urbain orthogonal (schéma en T) avec deux axes structurants
  - une artère commerciale nord sud
  - une coulée verte est ouest
- Un site commercial exclusivement piéton avec le renvoi des flux motorisés sur la périphérie du projet
- Le raccordement entre la rue du Blavet et l'avenue du Général de Gaulle

Circulation de Yvelles à sens unique

### - Récapitulatif propositions =

- Circulation à sens unique rue du Blavet.
- Création d'un parking dote les autres projets pour les commerces côté EST de la Fuyes
- Profondément de la coulée verte du chemin de Yvelles
- Création d'un Jardin Public dans le prolongement cette coulée verte

### **3. PROJET EQUIPE MINIER**

Le projet de circulation à comme originalité d'inciter les flux de circulation du boulevard du Général de Gaulle à pénétrer au cœur de la zone commerciale en créant une rupture radicale de cette ligne droite du boulevard.

Le concept oblige les automobilistes à emprunter un rond point au cœur du dispositif de la greffe urbaine et commerciale.

Ce rond point sur un plan plus général étant le point de convergence de l'ensemble des flux de circulation venant du Nord et de l'Est de l'agglomération.

#### **Constats :**

##### **1) Aggravations importantes des flux de transit de circulation dans le lotissement des Melliers**

Ce tracé met également en relation directement la rue des Melliers, du Blavet et du Pressoir Godier directement avec cette voie principale de desserte se raccordant sur le rond point central qui aux heures de pointe risque d'être saturé et encouragera certains automobilistes à « couper » par le lotissement, phénomène qui est déjà constaté à ce jour.

Au niveau des nuisances des riverains, on constate une mise à distance du lotissement des Melliers par un îlot de logements, ce qui est plutôt favorable comparativement au projet de l'équipe AEI.

##### **2) Proposition de modification du tracé de cette voie afin de limiter cette mise en relation directe avec le lotissement.**

Nous proposons de neutraliser l'accès actuel du lotissement venant du boulevard de la Duchesse Anne et de profiter de décaler vers l'ouest le tracé de la voie principale.

Se reporter au croquis joint en annexe. L'accès du lotissement étant reporté avec un seul accès à partir du rond point avec un gabarit approprié afin d'établir une sorte de verrou d'accès dans le but de dissuader la circulation de transit dans le lotissement.

##### **3) Proposition de prolonger et de renforcer la coulée verte du chemin des Melliers existant.**

**Piétons :** Avec un aménagement d'espaces verts plus généreux venant renforcer la coulée végétale existante en bordure du centre commercial et créant un trait d'union avec les zones pavillonnaires et l'espace plus urbain.

Il pourrait être envisagé de conserver la rangée de tilleul existante sur le terre plein central afin de renforcer cette coulée verte.



Prolongement  
 Cul-de-sac vert des  
 chemins de Melliers  
 Cheminement piétons  
 Jardin Public

Accès Mellier sous Unique

## Concepts et partis pris

- Un schéma hybride et déstructuré
- La concentration et simplification des circulations avec le dévoiement de l'avenue du Général de Gaulle
- La création d'une *rambla* sur l'actuelle rue de la Duchesse Anne
- Le déploiement de résilles (dont la nature est à déterminer)

### Récapitulatif positif :

- modification de la voie à l'est du Centre Commercial afin de limiter la mise en relation directe avec le lotissement
- création d'une voie d'accès au lotissement à partir de la place centrale
- Prolonger et compléter la cul-de-sac vert des chemins de Melliers
- création d'un Jardin Public
- c'est le seul projet qui permet de mettre à distance les nuisances de la circulation vs à vs du lotissement.



## 2. PROJET EQUIPE UNIVERS

Au niveau des flux de circulation le projet est resté au niveau des principes sur les mêmes dispositions que l'existant.

La circulation de l'ancienne rue de la Duchesse Anne traverse la place principale projetée en contact avec la rue Alphonse Million.

### Constats :

- 1) Inquiétude vis-à-vis des conflits de flux au niveau de la place principale au droit de la rue Alphonse Million.

Une attention particulière devra être apportée par l'équipe vis-à-vis d'un dispositif d'aménagement de la place permettant de pacifier les véhicules et les piétons (traitement de sol, ralentisseur, etc.)

Des exemples concrets devront être apportés par l'équipe afin d'en mesurer l'impact urbain.

- 2) Réserve sur la fluidité de la circulation dans le parking des commerces parallèle au boulevard du Général de Gaulle

Nous pensons qu'une sortie vers le bd du Général de Gaulle soulagerait les flux de circulation de la place Alphonse Milon et par la même le parking des commerces.

- 3) Inquiétude vis-à-vis de la circulation de transit dans le lotissement des Melliers

Aucune disposition n'est prise vis-à-vis de la circulation de transit dans le lotissement.

Cependant les difficultés de franchissement de la place par les véhicules venant du Nord et de l'Est encourageront certains automobilistes à traverser le lotissement si l'on ne prévoit pas un dispositif de dissuasion.



## Concepts et partis pris

- Une disposition urbaine « ovoïdale » avec un éclatement des surfaces bâties
- La création d'une place de la Duchesse Anne
- La création d'une ambiance couverte de type halle avec la mise en place de marquises
- La conservation de l'îlot central dans le projet avec un travail de reconfiguration et de réhabilitation

### - Propositions =

- Accès de Yvelines à sens unique
- Prolongement de la courbe verte et du cheminement piéton de Yvelines
- Création d'un Jardin Public afin de créer une rupture avec le cadre bâti usé vis-à-vis du lotissement de Yvelines



**REMARQUES SUR LE DOCUMENT**

**DE SYNTHÈSE**

**DU CABINET**

**RESPUBLICA**<sup>+</sup>  
Stratégie & ingénierie de la concertation

## Circulation sur site

- Les habitants sont partagés à propos des plans de circulations proposés par les équipes de concepteur :
  - Concentration de la circulation vs. circulation en périphérie de La Forge
  - Simplification vs. complexification des flux, par rapport à l'existant (tourne à gauche, stop et feux)

### Appréciations sur les orientations

Projet AEI	<p>La suppression du passage à niveau rue du Blavet ne fait pas l'unanimité parmi les participants, avançant l'argument qu'il fluidifie actuellement le trafic autour de La Forge</p> <p>La suppression de la circulation à double sens rue de la Duchesse Anne peut entraîner un report de flux trop important rue Alphonse Milon étant donné son gabarit</p>
Projet Minier	<p>L'idée de dévoiement de l'avenue du Général de Gaulle est perçue de manière positive (ralentissement du trafic, incitation à découvrir La Forge). Mais les participants restent perplexes à l'idée que cette solution permette de fluidifier le trafic.</p> <p>Les participants proposent de combiner le dévoiement proposé par l'agence Minier pour les automobilistes se rendant à La Forge et le creusement d'une trémie le long de l'actuelle avenue du Général de Gaulle pour absorber la circulation de transit</p> <p>La sortie est du giratoire devrait être orientée vers le quartier de Maison Blanche et non vers la rue du Pressoir Godier</p> <p>L'accès trop aisé à la rue Alphonse Milon (ligne droite) ne risque pas d'apaiser la circulation sur cet axe mais inciter à la vitesse</p>
Projet Univers	<p>Le projet Univers n'apporte que peu de modifications sur le volet de la circulation et des déplacements comparé à la situation actuelle</p>

augmentera d'une manière importante le trafic autour de la Forge

Se ceptes propositions Associations de Yvelles

Se ceptes propositions Associations de Yvelles

Se ceptes propositions Associations de Yvelles

## Connexion aux autres pôles

- Pour les trois projets, les participants souhaitent que soit approfondi le volet connexion et lien avec les autres pôles et quartiers : Champ Marqué, Centre-Bourg, Robinson, Médiathèque...
- Ils conseillent aux équipes de penser les projets à une échelle plus grande :
  - Clarifier les liaisons projetées entre La Forge et les autres quartiers (tant en termes de déplacements – motorisé, doux, quels liens – que de fonctionnalités)
  - Utiliser des plans et esquisses, où figurent les liaisons vers les autres quartier de Saint-Grégoire lors des prochaines présentations

## Effet barrière

- L'effet barrière que peut représenter la rue de la Duchesse Anne a été soulevé à plusieurs reprises ; ont été proposées les solutions suivantes pour y remédier :
  - Une trémie routière qui passe sous l'actuel croisement des rues Alphonse Milon et Duchesse Anne
  - Une passerelle piéton/cycle qui permet le franchissement de la rue de la Duchesse Anne
  - La piétonisation complète de la rue de la Duchesse Anne
- D'après les participants, les liaisons modes doux La Forge – rue Alphonse Milon doivent être renforcées pour chacun des projets

*Se cepter proposition  
Associations de quartier  
Privilégier une à  
deux unique  
nouveau 3 projets*

## Préservation des zones pavillonnaires

- Le quartier des Melliers est enclin à de fortes nuisances (bruits, pollution, embouteillage), conséquence d'une circulation de transit qui emprunte cet itinéraire
- Les participants ne sont pas satisfaits des solutions apportées par les trois projets, pour dévier la circulation de transit sur les Melliers. Ils craignent que les schémas de circulation projetés viennent accroître les flux traversant.
- Ils proposent à ce titre :
  - De passer la rue des Melliers en sens unique
  - De dévier la circulation de transit en incitant les automobilistes à emprunter un autre itinéraire
  - D'interdire l'accès au rond-point rue du Blavet – Chemin des Melliers pour les automobilistes en transit

### Appréciations sur les orientations

Projet AEI

Les participants apprécient la continuité créée entre la rue Alphonse Milon et La Forge  
L'aménagement de la rue du Champ Sévigné en axe semi piétonnier permettrait de développer les liaisons douces transversales vers la place centrale  
La suppression du passage à niveau entre la rue du Blavet et l'avenue du Général de Gaulle risque d'augmenter sensiblement la circulation au contact des Melliers

Projet Minier

Les participants apprécient le fait que le projet Minier résorbe la rupture urbaine qui subsiste entre La Forge et Alphonse Milon en proposant le principe de rambla  
Le dévoiement de l'avenue du Général de Gaulle aurait pour conséquence d'inciter les automobilistes à emprunter le chemin des Melliers pour transiter vers les communes alentours

Projet Univers

Des liaisons douces sont à développer vers le site de Robinson  
Des perméabilités sont à trouver entre les Melliers et La Forge, l'esquisse actuelle présente l'inconvénient de créer un front bâti face au quartier des Melliers

*d'une manière importante*

*Se reporter propositions  
Associations des  
Melliers*

## Espaces de stationnement

- Le stationnement reste un sujet sensible. Les participants font part des problèmes actuels de stationnement :
  - Présence de voitures ventouses
  - Occupation des places de parking du centre commercial par les utilisateurs de l'équipement
- Dans l'ensemble, ils jugent sous dimensionnée l'offre de stationnement aérien proposée par chacun des projets
- Les participants sont favorables à l'idée de séparer physiquement le stationnement aérien dédié aux clients et celui dédié aux usagers de l'équipement
- Les participants mettent l'accent sur le traitement qualitatif des espaces de stationnement, notamment son intégration paysagère dans la future Forge
- Avec la construction de nouveaux logements et commerces, ils craignent que les places créées en souterrain ne suffisent pas à absorber l'ensemble de la demande (actifs + résidents)

*Se reporter proposition  
Association des Yellens  
Liaison de PK côté  
Est de La Forge.  
pour le projet N°1*

## Accessibilité aux parkings

- Les participants sont particulièrement attentifs à l'accessibilité des futurs espaces de stationnement, ainsi que leur proximité au commerces
- Les participants apprécient l'idée de disposer de parking en périphérie du site, cela permet aux piétons de se rendre à pied au cœur de La Forge.

*↳ d'infos*



## Arbres et végétaux

- Les participants ont soulevé les points suivants :
  - La conservation pour partie des arbres existants dans le futur projet
  - L'utilisation du végétal pour éviter que l'espace ne revête un caractère trop minéral
  - La végétation ne doit pas impacter la visibilité des commerces

*- Rajouter la nécessité de tenir compte de la  
Culée de verdure des chemins de Melles et de  
l'intégrer dans la composition paysagère et  
de cheminement piéton  
Vui a y intégrer une partie des arbres existants.*

*Secrétaire  
Poponhi  
Association  
de Melles*

### Appréciations sur les orientations

Projet AEI	Les jardins privés, proposés par AEI pour accompagner les lots de logements situés au sud du site La Forge, pourraient être remplacés par un jardin public, auquel tous les Grégoriens auraient accès
Projet Minier	Les participants apprécient le traitement végétal proposé par l'agence Minier sur la rambla grégorienne Sur l'espace occupé par l'équipement dans le projet Minier, certains participants proposent d'implanter un « théâtre de verdure » (végétation mise en scène) et de déplacer l'équipement plus à l'est
Projet Univers	Le volet espaces verts et nature en ville n'a pas été assez développé d'après les participants. Ils souhaitent que davantage de propositions soient formulées dans ce sens par l'agence Univers

*Secrétaire propriétés  
Association de  
Melles  
Création Jardins  
Publics + PK.*

### Espace de stationnement

- les participants souhaiteraient plus d'informations de la part des équipes de concepteur :
  - Le nombre de places totales envisagées
  - Leur disposition (aérien / souterrain) ? Et quelle répartition
  - Leur(s) statut(s) (public / privé) ?
  - L'accès (payant / à durée limitée) ?
  - Les usagers concernés (commerçants / actifs / clients / résidents) ?
  - Le rapport : Surface occupée par le stationnement  
Surface totale du secteur La Forge

### Accessibilité aux parkings

- Ils aimeraient avoir davantage d'informations sur les cheminements piétons proposés sur les parkings pour accéder à la zone commerçante  
*Aussi que la prise en compte des cheminements existants  
exemple chemin de Melliers*

*Se connecter  
Populations  
Associations  
de Melliers*

### Superficie commerciale

- Ils aimeraient connaître la surface en rez-de-chaussée attribuée aux commerces et services pour chacun des projets

### Espaces verts

- Pour chacun des projets, les participants souhaitent connaître le rapport :  
Superficie des espaces verts  
Superficie totale du secteur La Forge

### Densité du bâti

- Pour chacun des projets, les participants souhaitent disposer du rapport :  
Surface au sol des bâtiments  
Surface totale du secteur La Forge

Rénovation du site La Forge

## AUTRES RECOMMANDATIONS

Réunion de synthèse – Phase 2 Concertation

23 Janvier 2017

ESPACES PUBLICS ET  
CONVIVIALITÉ

### Mobilier urbains

- Ils souhaitent que soient implantés :
  - Un kiosque
  - Une fontaine
  - Une aire de jeux pour enfants
  - Des panneaux d'affichage numériques
  - Des parkings vélos couverts
  - Un manège carrousel
  - Des bornes électriques
  - Des éclairages atypiques
  - Des espaces de pique-nique
  - Un boulodrome

➤ rajouter un sanitaire Public

Réunion de synthèse – Phase 2 Concertation

23 Janvier 2017

40